



Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Vous avez programmé deux CAPD consacrées au mouvement cette année et nous vous en remercions.

Nous pensons, au SE-Unsa, que le dialogue social sert les intérêts du service et des collègues et c'est toujours dans cette optique que nous préparons les instances. Pour cette première CAPD « Mouvement » nous ne nous attacherons pas dans cette déclaration à analyser les pseudo-résultats des affectations puisque ceux-ci ne sont pas définitifs.

Nous souhaitons par contre évoquer ici deux points :

- le premier est lié aux retours que nous avons des collègues sur ce mouvement,
- le second s'attache quant à lui aux personnels administratifs.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, pour tout vous dire, nous ne savons pas comment qualifier les opérations du mouvement de cette année.

Si l'on considère :

- le changement complet du logiciel et donc de l'algorithme,
- les informations et contre-informations qui tombent au « compte-goutte » sur le fonctionnement de celui-ci,
- la transmission des accusés de réception un mois après la saisie des vœux (accusés transmis d'ailleurs après multiples vérifications de la part de vos services),
- la vérification de ces accusés par les collègues en 48 heures « top chrono », avec des confusions entre priorité et barème,
- la communication tardive des résultats ;

autant vous dire que ce mouvement s'apparente plus pour la profession à une cacophonie générale plutôt qu'à une véritable opération de mobilité du personnel. Décidément, nous n'étions pas très loin de la vérité lorsque nous évoquions qu'à vouloir précipiter les changements, personne ne sort gagnant. Pourtant, il nous paraît quand même essentiel que

cette opération se passe pour le mieux puisque nous sommes convaincus au SE-Unsa qu'intérêt du service va de pair avec intérêt des collègues.

L'intérêt du service, c'est aussi paramétrer un calendrier du mouvement qui permette de connaître les résultats de cette opération bien avant la mi-juin. Nous savons Monsieur le Directeur Académique que ce n'est pas de votre fait et que ce calendrier est fortement conditionné par les contraintes ministérielles, mais quand même. Entre le 18 juin et le 6 juillet, cela laisse deux semaines et demies aux équipes pour préparer la rentrée. Cela vous laisse aussi deux semaines et demies pour envoyer en stage les collègues inscrits sur Liste d'Aptitude et ayant obtenu un poste de direction au mouvement, formation qui rappelons-le est institutionnelle. Vous avez déjà même anticipé en envoyant un courriel dans les écoles indiquant que ces collègues, qui auront peut-être le résultat de leur mouvement le 18 juin au soir, partiront en formation dès le 20... Bref, vous l'aurez compris, le SE-Unsa souhaite vivement que ce calendrier ne se renouvelle pas trop souvent.

Par ailleurs, nous voulons ici avoir une pensée pour vos personnels. Nous avons été informés que le Directeur de cabinet du Ministère avait demandé aux DASEN de procéder à une réquisition de certains personnels de façon à pallier les difficultés rencontrées par le changement de logiciel. Nous savons au SE-Unsa la charge de travail qui incombe à ces personnels et la pression qui en découle, le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux ne s'étant pas appliqué uniquement à la profession enseignante. C'est pourquoi nous tenons à les remercier vivement pour les réponses qu'ils nous ont apportées quand nous les avons sollicités pour nos collègues, et qu'ils continueront de nous apporter, nous n'en doutons pas. Ce travail collectif a finalement permis de solutionner bien en amont de nombreuses situations. Et à y regarder de plus près, il semblerait que ce mouvement n'ait pas si mal tourné que cela. C'est bien là la preuve de l'importance du travail que nous menons en commun.

Nous vous remercions.